

Bulletin Agrométéorologique Décadaire

N° 27

Période du 21 au 30 septembre 2022



SOMMAIRE

- IncurSION modérée à faible des vents de mousson sur l'ensemble du pays ;
- Cumuls pluviométriques décennaires excédentaires à similaires par rapport à la normale 1991-2020 sur la majeure partie du pays ;
- Baisse des températures moyennes et hausse des humidités relatives moyennes de l'air sous abri par rapport à la normale 1991-2020 sur la majeure partie du pays ;
- Situation agricole ;
- Suivi de la végétation par satellite ;
- Perspectives pour la semaine à venir ;
- Prévision Saisonnière 2022 ;
- Conseils agrométéorologiques.

I Situation pluviométrique

La troisième décade du mois de septembre 2022 a été caractérisée par une activité modérée à faible de la mousson sur la majeure partie du pays. Des manifestations orageuses et pluvio-orageuses ont permis d'enregistrer des quantités de pluie décadaires oscillant entre 1,0 mm à Absouya et 111,0 mm à Bissiga.

La troisième décade du mois de septembre 2022 a été caractérisée par une incursion modérée à faible des vents de mousson sur la majeure partie du pays, occasionnant ainsi des pluies dans certaines localités du pays. Les hauteurs de pluie décadaires enregistrées ont varié de **1,0 mm** à **Absouya** en un (1) jour dans la province de l'Oubritenga à **111,0 mm** en quatre (4) jours à **Bissiga** dans le Boulgou (figure 1). Comparativement à la normale (moyenne 1991-2020), ces cumuls pluviométriques, pour la même période, ont été **excédentaires à similaires** sur la majeure partie du territoire. Cependant, la situation pluviométrique a été déficitaire dans certaines localités des régions du Sahel, du Centre-Sud, du Nord, du Centre-Nord, du Plateau Central, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, du Sud-Ouest et des Cascades (figure 2).

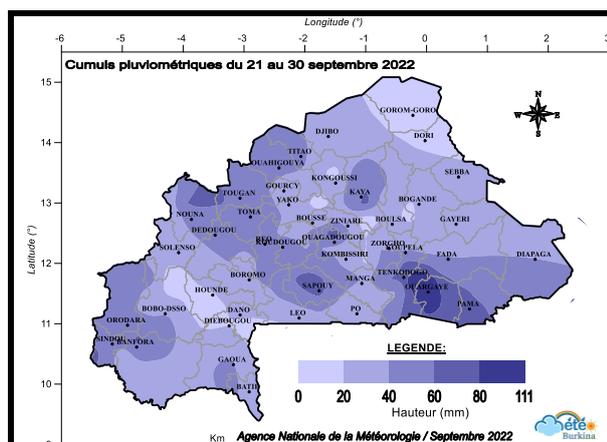


Figure 1 : Cumul pluviométrique à la troisième décade de septembre 2022.

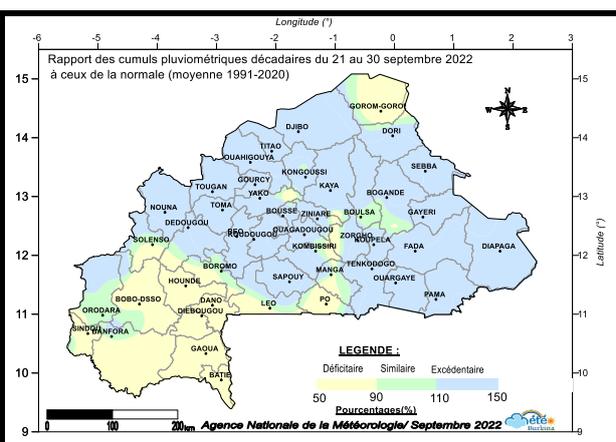


Figure 2 : Rapport du cumul pluviométrique à la troisième décade de septembre 2022 et la normale 1991-2020.

Quant aux cumuls pluviométriques saisonniers du 1^{er} avril au 30 septembre 2022, ils ont oscillé entre **394,4 mm** en trente-huit (38) jours à **Kossodougou** dans la province de la Gnagna et **1280,8 mm** en soixante-sept (67) jours à **To**, dans la province de la Sissili (figure 3). Comparés à la normale (moyenne 1991-2020), ces cumuls pluviométriques saisonniers ont été **similaires à excédentaires** sur la quasi-totalité du pays (figure 4).

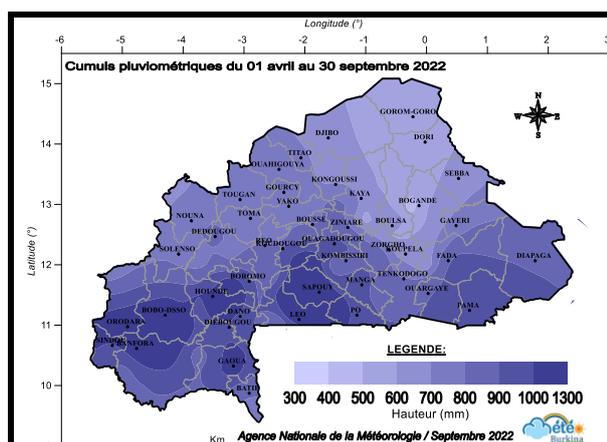


Figure 3 : Cumul pluviométrique saisonnier du 1^{er} avril au 30 septembre 2022.

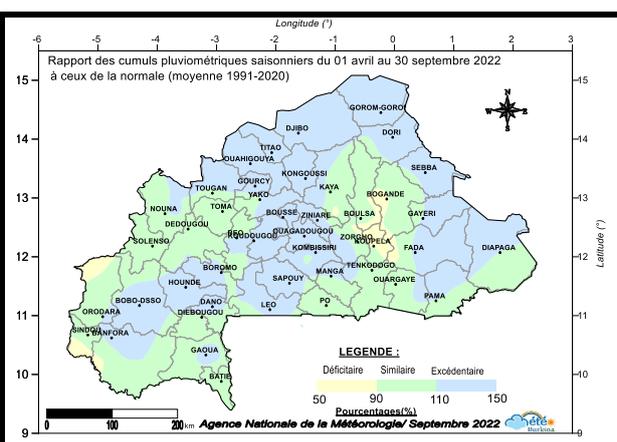


Figure 4 : Rapport du cumul pluviométrique du 1^{er} avril au 30 septembre 2022 à la normale 1991-2020.

Pour ce qui est de la comparaison des cumuls pluviométriques saisonniers du 1^{er} avril au 30 septembre 2022 à ceux de l'année précédente, elle indique globalement une situation pluviométrique **excédentaire à similaire** sur la quasi-totalité du territoire national (figure 5).

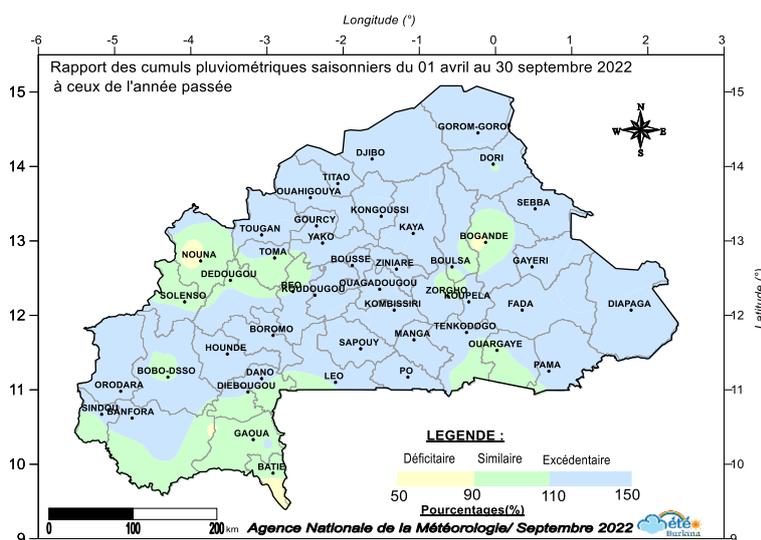


Figure 5 : Rapport du cumul pluviométrique du 1^{er} avril au 30 septembre 2022 à celui de l'année précédente.

II Situation Agrométéorologique

Sur la majeure partie du pays, les températures moyennes de l'air sous abri ont été en baisse tandis que les humidités moyennes relatives ont connu une hausse par rapport à la normale (moyenne 1991-2020).

2.1 *Evolution de la température moyenne sous abri*

Au cours de cette décade, les températures moyennes sous abri se sont étendues entre **25,7 °C** à **Ouélini** dans la province de la Léraba et **29,9 °C** à **Gorom-Gorom** dans l'Oudalan (figure 6). Par rapport à la moyenne 1991-2020, elles ont accusé une baisse sur l'ensemble du pays (figure 7).

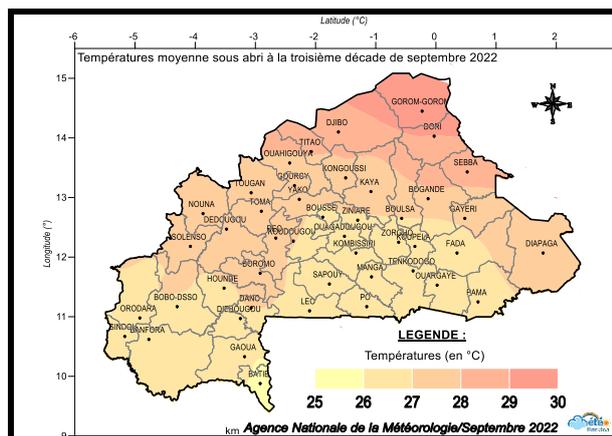


Figure 6 : Températures moyennes sous abri à la troisième décennie de septembre 2022.

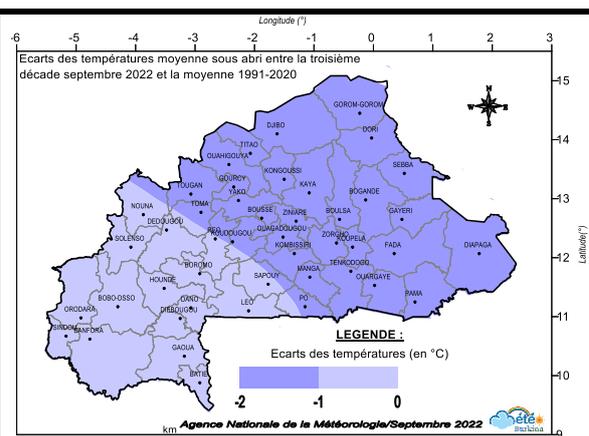


Figure 7 : Écart des températures moyennes sous abri entre la troisième décennie de septembre 2022 et la moyenne (1991-2020).

2.2 Evolution de l'humidité relative moyenne

Au cours de la troisième décennie du mois de septembre 2022, les humidités relatives moyennes de l'air sous-abri ont varié entre **67 %** à **Gorom-Gorom** dans la province de l'Oudalan et **90 %** à **Sidéradougou** dans la Comoé (figure 8). Comparativement à la normale 1991-2020, ces valeurs ont été en hausse sur l'ensemble du pays (figure 9).

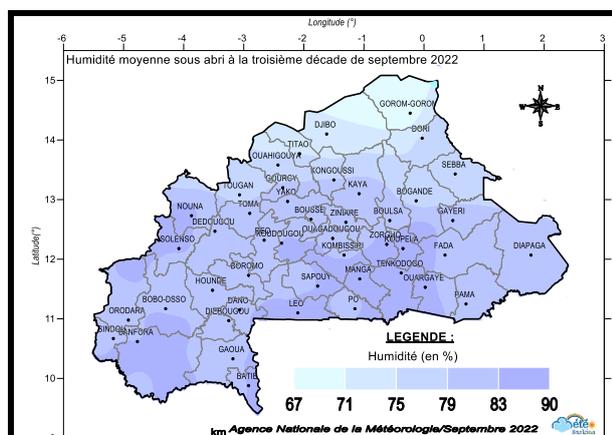


Figure 8 : Evolution de l'humidité relative moyenne à la troisième décennie de septembre 2022.

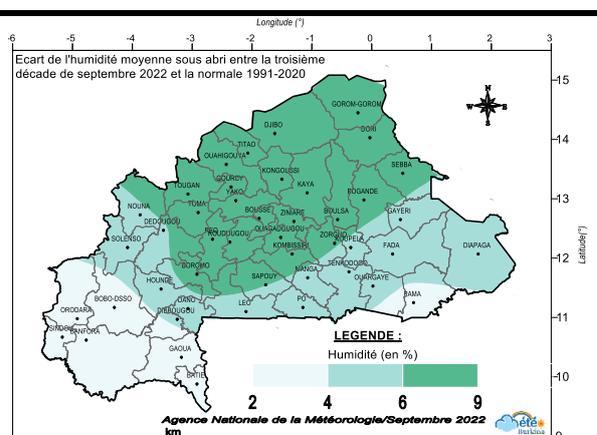


Figure 9 : Écart de l'humidité relative moyenne entre la troisième décennie de septembre 2022 et la moyenne (1991-2020).

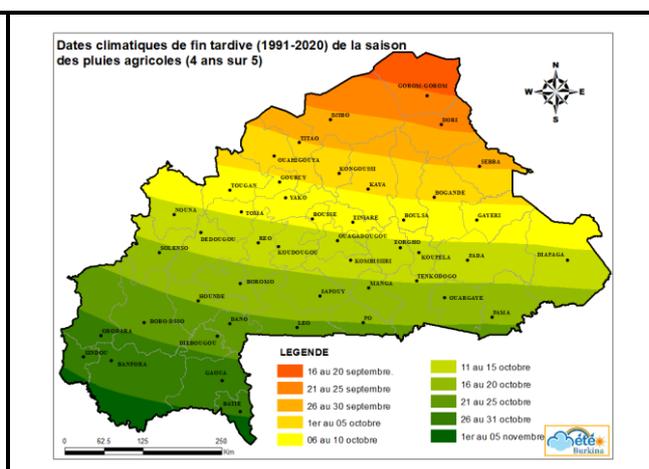
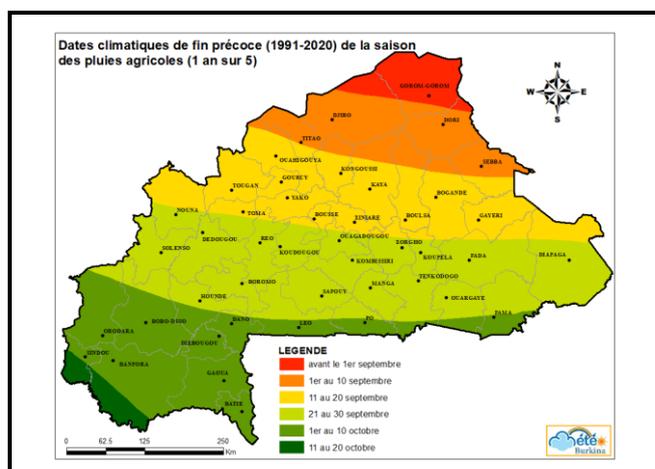
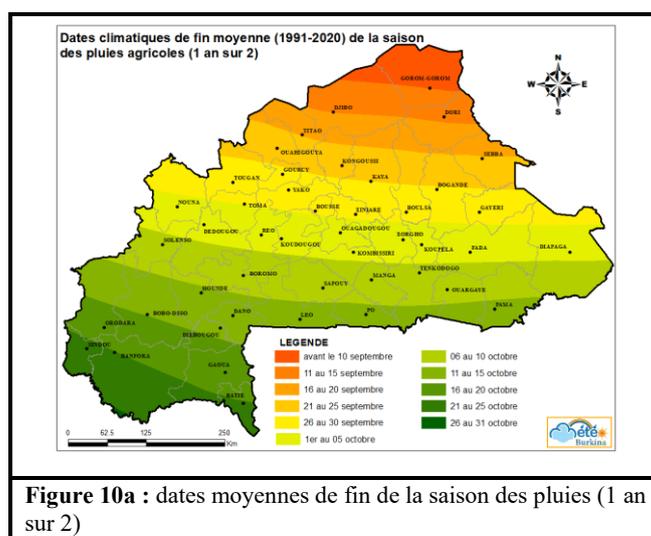
III Situation agricole

Au cours de la troisième décennie du mois de septembre 2022, les principales opérations culturales observées dans les différentes régions agricoles ont été essentiellement la poursuite des traitements phytosanitaires par endroits, des récoltes (maïs, arachides, niébé, igname) et des derniers sarclages pour certaines localités.

Les stades phénologiques prédominants sur l'ensemble des régions agricoles vont de l'épiaison/fructification à la maturation des cultures.

La situation phytosanitaire est toujours marquée par des attaques parasitaires sur les cultures, notamment les Jassides dans les champs de coton, et les chenilles pour les autres spéculations. Les traitements sont en cours pour juguler cette situation.

Au regard des conditions météorologiques qui prévalent, il est recommandé d'accroître la surveillance pour anticiper les risques de maladies cryptogamiques des feuilles et la présence d'éventuelles chenilles, en ces périodes où les surfaces foliaires sont constamment humectées. Les figures 10a, 10b et 10c ci-dessous indiquent les différentes climatiques (moyenne 1991-2020) de fin de la saison des pluies en année moyenne, précoce et tardive.



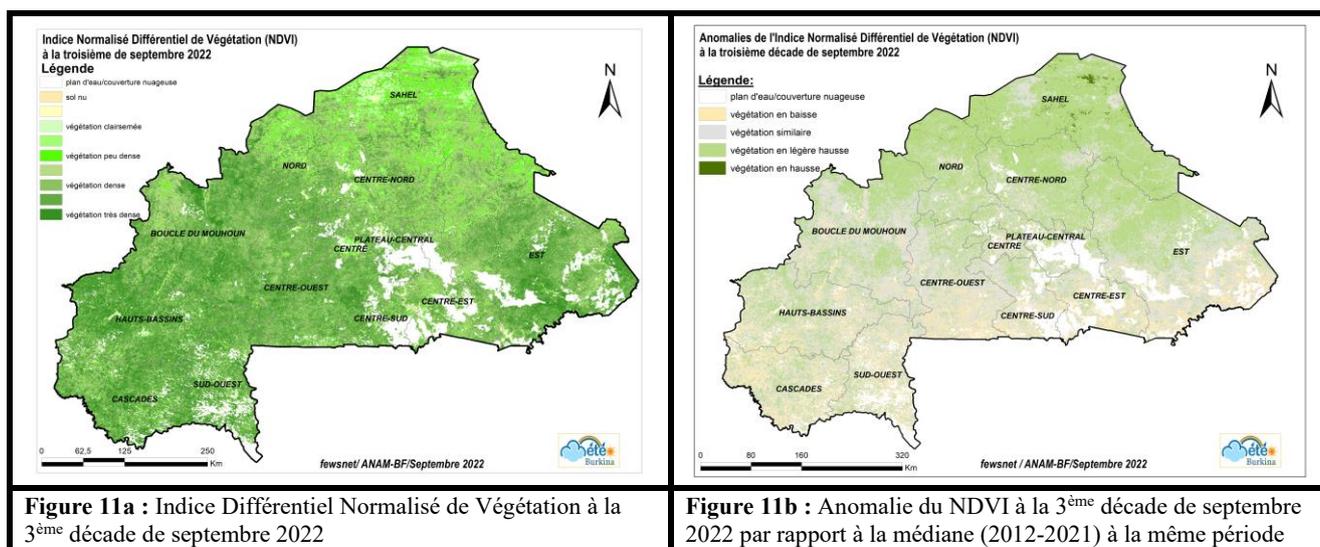
IV. Suivi de la végétation

Indice de végétation

Le suivi de la végétation se base sur l'indice de végétation (NDVI-Normalized Difference Vegetation Index) à partir des données de télédétection. Cet indice de végétation exprime l'activité chlorophyllienne des végétaux et constitue ainsi une mesure de la quantité et de la vitalité de la végétation présente sur le sol dans une zone donnée.

A la troisième décennie du mois de septembre 2022, la végétation est dense sur la majeure partie du pays avec un couvert végétal beaucoup plus dense dans la moitié sud du territoire national. On note également une amélioration du couvert végétal par rapport à la décennie précédente sur l'ensemble du pays (figure 11a).

Par rapport à la médiane (2012-2021) à la même période, nous observons des conditions de croissances végétatives similaires voire une avancée dans la majeure partie du pays. Cependant, un retard de la croissance végétative est constaté dans quelques localités du pays (figure 11b).



V. Perspectives pour la période du 03 au 09 octobre 2022

La semaine à venir sera marquée par un affaiblissement de l'activité pluvieuse surtout dans le Nord du pays. Le ciel sera généralement nuageux avec parfois des orages et pluies isolés dans les après-midis.

Autour du 06 au 07 Octobre, des manifestations pluvio-orageuses pourraient intéresser une bonne partie du territoire surtout la moitié sud. Les quantités de pluie hebdomadaires pourraient avoisiner 50 mm sur les régions de l'Est, du Centre, du

Centre-sud, du Centre-est, du Centre-ouest, du Sud-ouest, des Cascades et des hauts bassins (Figure 12).

Les températures minimales oscilleront en moyenne entre 21°C et 29°C, tandis que les maximales varieront entre 29°C et 38°C (Figures 13 et 14).

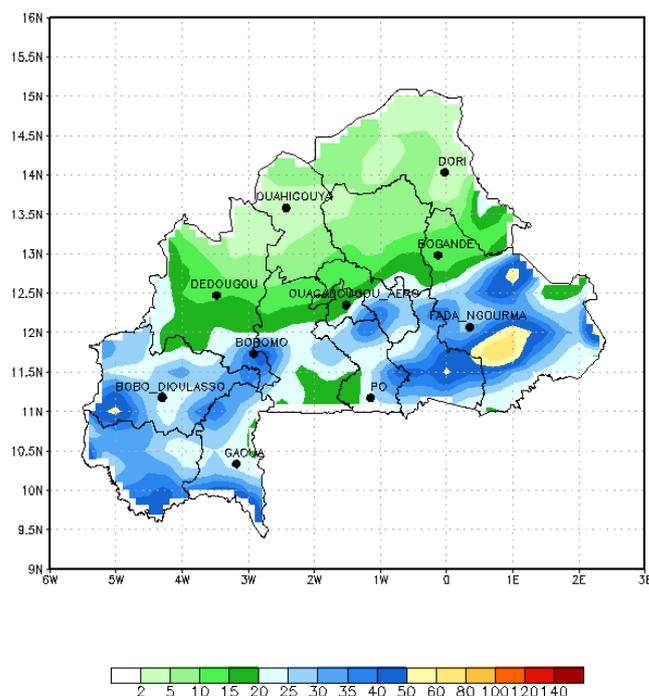


Figure 12 : cumuls pluviométriques prévus du 03 au 09 octobre 2022 (Source NOAA GFS)

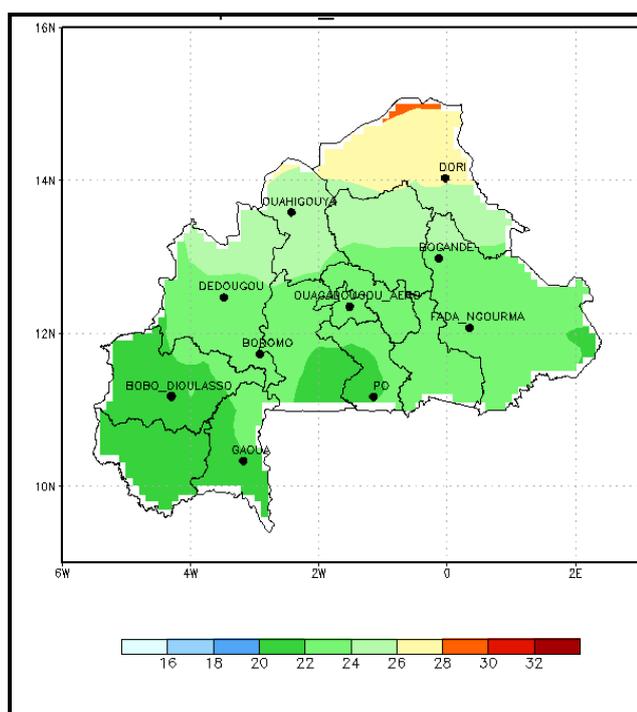


Figure 13 : Températures minimales prévues du 03 au 09 octobre 2022 (Source NOAA GFS)

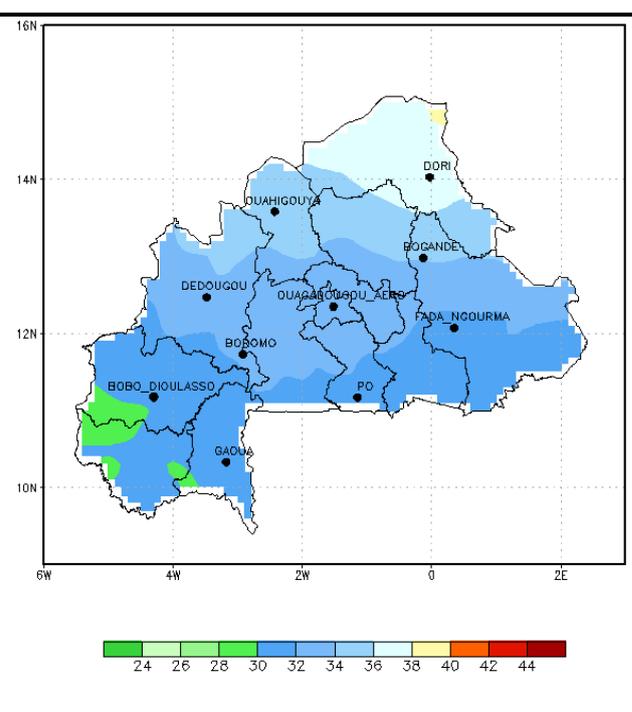


Figure 14 : Températures maximales prévues du 03 au 09 octobre 2022 (Source NOAA GFS)

VI. PREVISION SAISONNIERE 2022

Les résultats de la Prévision Saisonnière pour l'Afrique soudano-sahélienne (PRESASS) donnent globalement pour les périodes Juin-Juillet-Août (JJA) et Juillet-Août-Septembre (JAS) 2022, des conditions favorables à des précipitations supérieures à la normale (moyenne de la période 1991-2020) sur la majeure partie du Burkina Faso. Une installation normale et une fin normale à tendance tardive de la saison agricole sont attendues sur l'ensemble du pays.

La prévision du cumul de la pluviométrie des mois d'Août-Septembre-October (ASO), 2022 au Burkina Faso

Pour les périodes Août-Septembre-October (ASO) 2022, il est prévu des cumuls pluviométriques supérieurs à la moyenne établie sur la période 1991-2020 sur l'ensemble du territoire (Figure 15).

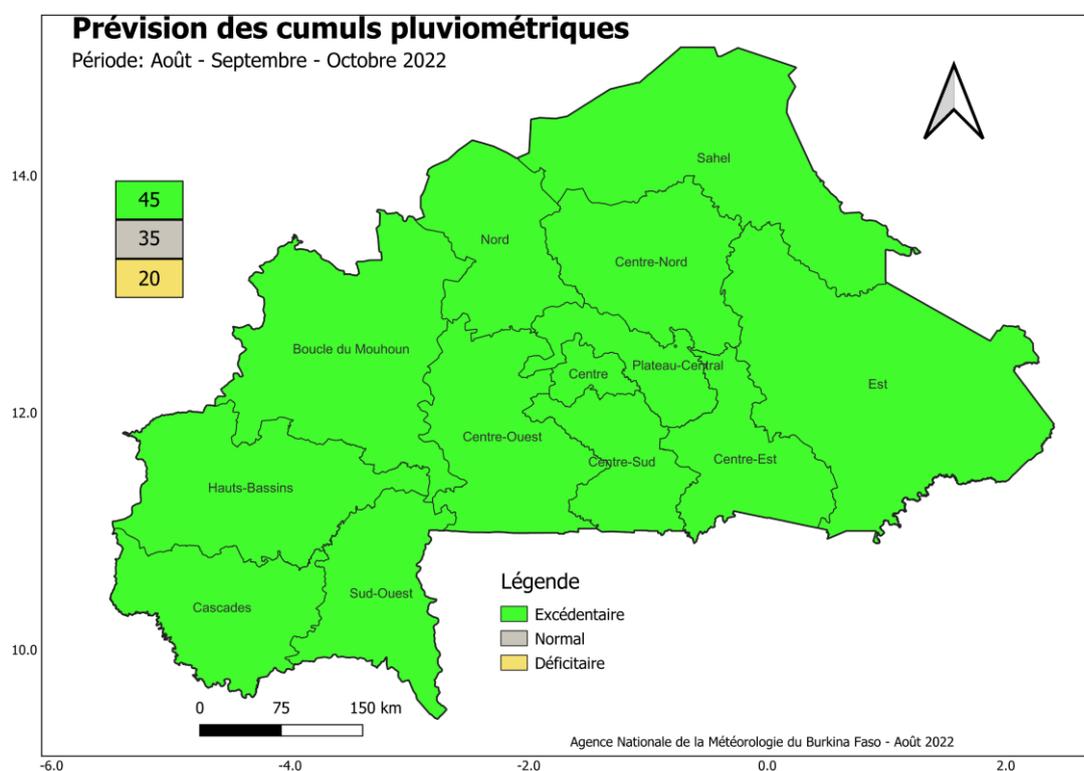


Figure 15 : Prévision du cumul pluviométrique sur la période Août-Septembre-October (ASO) 2022

Prévision des séquences sèches de fin de saison des pluies

Vers la fin de la saison des pluies, il est attendu des **séquences sèches dont la durée pourrait être moyenne à supérieure** à celle-ci comparativement à la moyenne établie sur la période de référence 1991-2020 sur le sud-ouest du pays (**Figure 16**). Ailleurs, c'est-à-dire dans la partie sahélienne ainsi le centre, l'est et l'ouest du territoire, des **séquences sèches moyennes à tendance courtes** sont très probables.

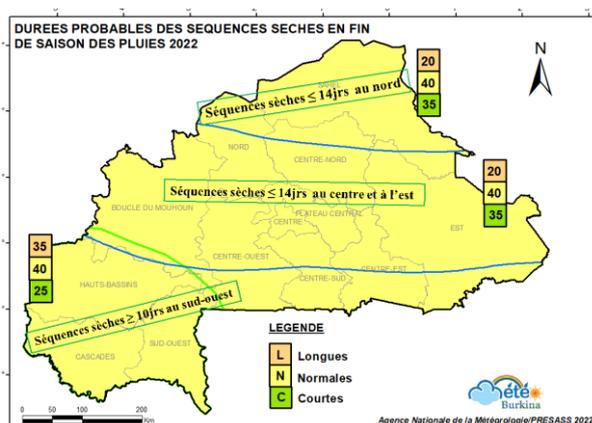


Figure 16 : tendances probables de la durée des séquences sèches en fin de saison des pluies 2022

Prévision de la date probable de la fin de la saison pluvieuse de l'année 2022 au Burkina Faso

La fin de la saison des pluies 2022, pourrait être **normale avec une tendance tardive sur l'ensemble du pays** comparativement aux moyennes établies sur la période de référence 1991-2020 (Figure 17).

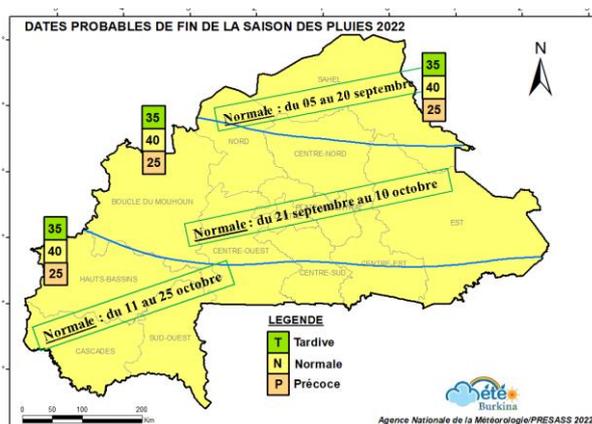


Figure 17 : Tendances probables des dates de fin de la saison des pluies 2022

Quelques conseils Agrométéorologiques

Au regard du risque d'inondations :

Le caractère globalement pluvieux attendu sur le pays présage des risques élevés d'inondations pouvant entraîner des pertes de cultures, de récoltes, de biens matériels et des vies animales et humaines dans certaines localités exposées. À cet effet, il est recommandé de :

- renforcer la veille et les capacités d'intervention des agences en charge du suivi des inondations, de la réduction des risques de catastrophes et des aides humanitaires ;
- éviter l'occupation des zones inondables (habitations et cultures) ;
- curer les caniveaux pour faciliter l'évacuation des eaux de pluie ;
- renforcer les digues de protection et assurer la maintenance des barrages et des infrastructures routières ;
- sensibiliser les populations des zones exposées aux risques d'inondation ;
- prévoir des sites d'accueil pour les populations exposées au sinistre ;
- cultiver des spéculations adaptées à la persistance des situations d'excès d'eau dans le sol ;
- suivre de près les seuils d'alertes dans les sites à haut risque d'inondations, notamment dans les zones des différents bassins fluviaux du pays.

Au regard du risque de maladies :

Les zones humides et celles inondées peuvent être favorables au développement des germes de maladies (le choléra, la malaria, la dengue et la bilharziose, etc.). De même les séquences sèches moyennes attendues sur le pays, pourraient occasionner une persistance de hautes températures favorables à la prolifération des germes et ennemies de cultures. À cet effet il est recommandé de :

- disponibiliser les stocks de moustiquaires, d'antipaludéens, des produits de traitement de l'eau ;
- sensibiliser et diffuser des informations d'alertes sur les maladies à germes climato-sensibles ;
- prévenir les maladies en vaccinant les populations et les animaux ;
- renforcer la vigilance contre les maladies et les ravageurs des cultures (Chenille légionnaire et autres insectes nuisibles).

Au regard du risque de sécheresse :

Il n'est pas exclu d'observer des séquences sèches relativement longues pouvant entraîner le déficit hydrique dans certaines localités du pays. Pour atténuer les risques sur les semis et la croissance des cultures, il est recommandé de :

- choisir les espèces et variétés tolérantes au déficit hydrique, dans les zones exposées ;
- adopter des techniques culturales de conservation des eaux et des sols ;
- diversifier les pratiques agricoles, par la promotion de l'irrigation et du maraichage ;

- prévenir la prolifération de la chenille mineuse de l'épi du mil.

